



Lettre

Titre	Projet de ligne directrice E-25, Cadre de surveillance des modèles internes, aux fins de consultation
Catégorie	Saines pratiques commerciales et financières
Date	21 juin 2019
Référence	Ligne directrice à l'intention des assureurs multirisques

Le BSIF diffuse aux fins de commentaires le projet de ligne directrice E-25, *Cadre de surveillance des modèles internes*, à l'intention des sociétés d'assurances multirisques fédérales (les « assureurs »). Il y énonce ses attentes à l'égard des assureurs lorsque ces derniers établissent et maintiennent un cadre de surveillance des modèles internes servant à déterminer les exigences de capital réglementaire.

L'assureur que le BSIF autorise à utiliser un modèle interne pour établir les exigences auxquelles il doit satisfaire en matière de capital réglementaire peut, dans une certaine mesure, concevoir son propre modèle de quantification et de gestion des risques avec lesquels il doit composer. Toutefois, la souplesse offerte par les modèles internes peut introduire des risques.

Pour réduire au minimum le risque de modélisation interne, les assureurs doivent élaborer et mettre en œuvre de saines politiques et pratiques pour régir et contrôler le risque associé aux modèles internes. Le projet de ligne directrice énonce les attentes du BSIF à l'égard des cadres de surveillance et des contrôles entourant les risques de modélisation interne.

Nous espérons recevoir vos commentaires d'ici le 30 août 2019. Les commentaires reçus seront pris en compte lorsque le BSIF parachèvera la ligne directrice.

Veuillez faire parvenir vos commentaires à Margo Ford, analyste principale (margo.ford@osfi-bsif.gc.ca), à l'adresse suivante :



Bureau du surintendant des institutions financières

Division des fonds propres

255, rue Albert

Ottawa (Ontario) K1A 0H2

Pour toute question, prière de communiquer avec Judith Roberge (judith.roberge@osfi-bsif.gc.ca) au 613 990 4412.

Bernard Dupont

Surintendant auxiliaire par intérim

Secteur de la réglementation

